Ami du Clergé du 5 février 1953

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Plans d'homélies sur les Epitres. — XVI. 2e Dimanche de Carême : La chasteté chrétienne, 41.
La Foi chrétienne. — I. La Foi en elle-même : V. La part de la volonté dans l'acte de foi, 43. — VI. Les caractères de l'acte de foi, 44. — VII. La foi perfectionnée par les dons du Saint-Esprit, 46.
Les Sacrements. — L'Onction des malades : I. Rôle de ce sacrement, 47.

PLANS D'HOMELIES SUR LES EPITRES

XVI

2e Dimanche de Carême

LA CHASTETÉ CHRÉTIENNE

L'Eglise nous fait lire aujourd'hui un extrait de la toute première lettre écrite par S. Paul, adressée à la chrétienté de Thessalonique — Salonique d'aujourd'hui — que l'Apôtre venait de fonder. Les fidèles de cette communacté, païens pour la plupart, avaient fait un excellent départ. Mais, comme il le leur fait observer, ils ne doivent pas s'endormir sur l'acquis et il les engage à progresser dans la sainteté, dont la condition première est la chasteté. Vertu d'une pratique difficile pour des païens de la veille. Aussi S. Paul insiste-t-il sur ce sujet, qui est pour nous d'une brûlante actualité. Mettons-nous donc à son école et, regardons en face, courageusement, le **vice païen** et **son remède, la chasteté chrétienne.**

I. — *Le vice païen*

Comme il le déclare au début de sa Lettre aux Romains, les païens, « ayant délaissé le vrai Dieu » (que la nature aurait dû leur révéler), ont été « livrés par lui à l'impureté pour l'avilissement de leur propre corps » (Rom., I, 24). La vigueur du tableau qu'il trace de leurs « honteuses passions » en rend difficile la lecture publique; mais que vous apprendrait-il ? Nous sommes revenus au paganisme, sous toutes ses formes les plus basses. Et l'ignorance volontaire de ce Dieu, qui s'est révélé par les Prophètes et par son propre Fils, a, comme les païens du temps de l'Apôtre, livré nombre de nos contemporains « à leur jugement pervers » (Rom., I, 24).

Aujourd'hui, nul ne peut ignorer jusqu'où l'humanité sans Dieu est descendue dans l'ignominie de la luxure, dans une luxure qui s'étale et qui se glorifie. Le monde moderne a supprimé le sixième et le neuvième commandement de Dieu. Tout est permis, si l'on en croit les théoriciens d'une liberté sans vergogne. Non seulement la trahison de la fidélité conjugale mais les pires excès. Les « stars » tiennent la vedette; il n'est question, dans les quotidiens et dans les illustrés, que de leurs multiples amours...

Il y a pis. Non seulement le vice contre nature ne se cache plus mais il s'étale; des écrivains en renom en font l'apologie ; et ils sont vantés comme des maitres. Si réservés que soient les honnêtes gens dans le choix de leurs lectures et de leurs distractions, ils n'échappent point à cette atmosphère de pestilence, qui, comme ces brouillards d'hiver, propagateurs de grippe, pénètrent jusque dans les foyers les mieux clos. Tout ce qui s'écrit, tout ce qui se chante ou se dit, au théâtre, dans les cinémas, à la radio, tend à donner une importance excessive aux choses de l' « amour » et à faire des auditeurs, des obsédés de la tendresse, de la sensiblerie, de la sensualité.

Faut-il ajouter que les marchands d'alcool contribuent pour une bonne part à cette corruption des mœurs ? Car les boissons alcoolisées sont un excitant dangereux pour certains instincts qui ne sont déjà que trop puissants... (« **Vinum in quo luxuria** »; Eph., V, 18).

Voilà pourquoi trop de nos contemporains déclarent ne pouvoir résister à leur instinct. De là à le déclarer irrésistible, à le légitimer en le présentant comme un **besoin** il n'y a qu'un pas. En bonne vérité, sommes-nous dans l'ère chrétienne ou dans l'ère païenne ? A quoi servent les enseignements et les exemples du Christ, à quoi sert sa mort et à quoi le baptême qui nous en confère les effets libérateurs et sanctifiants ? Grand besoin de renoncement. Ecoutons S. Paul dénoncer ce vice dont on prétend faire une pratique d'hygiène et un droit naturel.

II. — *Le remède : la chasteté chrétienne*

En quoi elle consiste. A la rigueur, ceux qui réclament une entière liberté pour le vice concéderont qu'il se heurte aux limites dressées par la justice : il est aussi interdit de prendre l'épouse d'autrui que de lui dérober son argent et pour la même raison : c'est lui faire tort, c'est porter atteinte à la famille. Encore est-il que beaucoup de romanciers et d'hommes de théâtre manient l'adultère avec une désinvolture scandaleuse, au sens fort de ce mot. Leur manière de le présenter et d'en tirer des effets dramatiques ou comiques, par trop faciles, ne peut qu'émousser le sens moral et inciter à l'imitation.

Mais, la question reste entière, puisqu'ils se refusent, par la manière même d'accepter des limites, à poser le vrai problème, qui est celui de la **discipline des mœurs** telle que Dieu l'impose. (Toujours, l'ignorance systématique de Dieu.) « Je vous prie et vous supplie dans le Christ », dit S. Paul. Il y met toute son insistance et c'est au nom du Christ, lumière et vie, du Christ dont nous sommes tous membres qu'il engage ces chrétiens de la veille à appliquer toujours plus parfaitement les enseignements qu'il leur a donnés, et qui se situent, non d'abord sur le terrain de la justice mais sur celui de nos devoirs **envers nous-mêmes tels que Dieu nous les prescrit.** Voyons donc : **en quoi ils consistent** et **pourquoi ils nous sont imposés.**

a) En quoi consiste ce devoir de la chasteté. D'un mot « garder son corps dans la sainteté et le respect » (I Thess., IV, 4). D'où : 1° rappeler

que notre corps est uni à une âme immortelle et divinisée par le Christ, que c'est avec ce corps que l'âme doit développer sa propre vie qui est une vie spirituelle ; 2° montrer comment ce corps fait monter jusqu'à l'âme des « impulsions », qui sont, en premier lieu, l'instinct sexuel ; 3° que cet instinct, bon et sain (voire saint en lui-même) risque d'entraîner l'âme, toute la personne dans des débordements qui étouffent la vie la plus haute et asservissent l'esprit à la matière ; 4° qu'enfin, seul le mariage, tel que Jésus l'a rétabli dans la pureté de son institution première et élevé à la hauteur d'un sacrement, peut justifier mieux sanctifier la fonction ordonnée à la propagation de la vie. Tel est **l'ordre,** ignoré par les païens d'autrefois ou d'aujourd'hui lesquels, dit l'Apôtre (en tant que païens), « s'abandonnent aux emportements de la passion » ?

b) **Quel est le fondement de ce devoir ?** Tout chrétien répondra : la volonté divine, à nous signifiée par l'Eglise. Mais l'Eglise n'impose pas **d'impératif sans explication.** Il y a une explication : 1° d'ordre naturel ; 2° d'ordre surnaturel.

1. — L'ORDRE NATUREL est accessible à la raison, laquelle est un reflet de la raison du Créateur. Cette raison s'applique avec succès à intégrer la fonction productrice de la vie dans l'ordre de la nature. On peut ramener à deux principes les éléments de cet ordre, tel que Dieu l'a voulu.

a) la fonction en cause n'est pas ordonnée à l'individu comme la fonction de nutrition. Appeler « **besoin** » la pulsion qui monte des profondeurs de notre être complexe est abus de langage ; et le déclarer **incoercible,** un sophisme des plus dangereux. Manger est un besoin qu'on ne saurait négliger sans compromettre la santé et même la vie. On meurt de faim (hélas ! demandez aux parias de l'Inde). Mais on n'a jamais vu un célibataire, jamais un homme vraiment chaste, mourir de sa continence. La raison est très capable, quand elle est correctement conduite, de découvrir le sens profond de cet instinct, la raison d'être du plaisir qui y est attaché. C'est d'abord de signifier le don de soi des époux, don qui réalise la plus complète unité du couple dans une union qui retentit à tous les étages de la personne : chair, cœur, âme. C'est ensuite de favoriser, d'encourager la volonté de donner la vie, volonté créatrice de graves responsabilités et de lourdes charges.

b) D'autre part, l'humaine raison est encore très capable de saisir le lien entre la fonction et le plaisir qui y est attaché et de comprendre qu'il est **contre l'ordre même de la nature** de séparer l'un de l'autre. Mange-t-on uniquement pour savourer un mets ? Appliquez ce principe au désordre, au vice que l'on voudrait nous faire innocenter...

Ceux qui s'y obstinent ont la piteuse excuse de dire : « Je ne fais de tort qu'à moi ». C'est faux, autant que misérable. Car le tort fait à soi-même est si grave, ici, qu'il ne peut pas ne pas constituer un péché mortel. Car, tout abus en la matière, porte **gravement atteinte** et à la **dignité essentielle de la personne humaine,** en renversant l'ordre de ses éléments, en faisant prévaloir le corps sur l'âme, en atteignant la raison même en ses exigences premières, qui interdisent de séparer fonction et plaisir. De plus, de telles compromissions avec le « sens abject », ne vont pas sans affaiblir la volonté qui est ce qu'il y a de plus précieux dans la personne, ce qui est la source même de la liberté.

c) **Conséquences de ces principes.** Donc il est très vrai que c'est se faire un tort majeur que de céder à un instinct qui, loin de pourvoir à la conservation ou à la perfection de notre être, le compromet en l'avilissant. Si nous sommes confiés à notre libre arbitre, c'est pour nous achever dans l'ordre et l'harmonie.

C'est faire tort aux autres, comme l'insinue S. Paul (V, 6). Ce qui est incoercible, c'est l'instinct débridé. Déjà exaspéré par la faute d'Adam, il devient, par notre faute, de plus en plus exigeant. Le flot déchaîné rompt les digues. Où s'arrêtera-t-il ? Il ne manquera pas de se chercher des complices. Et quels complices ? Ceux qui sont au courant des débordements des mœurs contemporaines ne le savent que trop.

D'ailleurs, il n'est pas de pire préparation au mariage que de s'adonner à ce vice. Comment obtenir le respect de la délicatesse de l'épouse, de ceux qui n'ont jamais voulu s'imposer le respect d'eux-mêmes ?

— Enfin toute diminution, toute dégradation de la dignité personnelle retentit fâcheusement sur la société toute entière. **Tant valent ses membres, tant vaut-elle...**

S. Paul ajoute, enfin, que « mépriser la loi de pureté c'est **mépriser Dieu lui-même** ». D'abord comme **Créateur.** Car l'ordre que la raison découvre, c'est celui que Dieu même a conçu en son infinie Sagesse, qu'il **a** réalisé par le geste de sa Toute-Puissance. C'est donc **Dieu même qui est atteint** par le violateur de l'ordre. Et c'est parce que l'homme ne saurait épanouir sans chasteté une nature créée à l'image même de Dieu, que « la volonté de ce Dieu est cette sanctification », qui a pour **condition première la pureté** (℣ 3).

2. — L'ORDRE SURNATUREL. — Mais il ne faut pas oublier que l'ordre auquel nous appartenons de fait est l'ordre surnaturel. Il ne s'agit pas pour nous, en conséquence, de respecter notre nature, quelle que soit d'ailleurs sa dignité ; mais bien de **respecter le don de Dieu,** qui fait de nous, de notre corps même, « le temple du St-Esprit ».

Plus tard, quand il écrira aux Corinthiens (I Cor., VI, 12-20) S. Paul reprendra ce thème. Ici, il dit : « Dieu ne vous a pas appelé à l'impureté mais à la pureté (℣ 7), mais à la **sainteté** ». Là, il précise : « Le corps n'est pas fait pour la fornication mais pour le Seigneur ». C'est-à-dire : « Dès le baptême, le chrétien est entré en communauté d'être et de vie avec le Christ, qui engage, non seulement son âme mais son propre corps »[1]. Notre corps appartient donc au Christ, qui en le ressuscitant dans la gloire, parachèvera sa propre résurrection, et qui lui donne son propre corps dans la Sainte Eucharistie, comme un ferment et un gage d'immortalité.

* *

[1] C. Spicq, O. P., *Bible* Pirot-Clamer, *in h. loc.*

Concluons. **Rien n'est plus grave** pour un chrétien que l'impudicité, sous quelque forme que ce soit. **Pas de sanctification possible sans chasteté,** car elle seule permet au Seigneur de communiquer à toute notre personne la plus haute spiritualité, la divinisation...

LA FOI CHRÉTIENNE

I. — LA FOI EN ELLE-MEME

V

LA PART DE LA VOLONTÉ DANS L'ACTE DE FOI

Mes frères,

La précédente instruction vous exposait le rôle de l'intelligence dans la foi. Croire, c'est soumettre son esprit à la vérité révélée par Dieu, vérité à laquelle nous adhérons raisonnablement. Notre étude serait incomplète, si nous ne disons pas le travail d'une autre faculté humaine, la volonté, dans l'expression de l'acte de foi. C'est notre dessein aujourd'hui.

Intelligence, volonté ; ces deux facultés ne s'opposent pas l'une à l'autre ; elles se remplacent pas l'une par l'autre ; elles se complètent nécessairement en leur commune activité, que nous savons soutenue par la grâce, permet seule à l'homme de dire ne fin de compte : Je crois.

Par volonté, nous entendons ici, d'une façon très large tout d'abord, l'ensemble des dispositions morales de l'homme, et ensuite, d'une manière plus stricte, le pouvoir de nous déterminer dans le sens que nous aurons librement choisi. Le rôle de la volonté ainsi entendu est décisif dans l'acquisition, dans l'expression, dans la sauvegarde de la foi.

I. — *Dispositions morales et acquisition de la foi*

Acquérir la foi. A vrai dire, nous ne savons pas nous-mêmes par expérience ce que cela comporte. Nous avons en somme toujours cru, parce que nés dans un pays de convictions chrétiennes ; nous avons reçu avec la vie tout un ensemble de croyances et, avec le baptême, la vertu surnaturelle de la foi. Mais l'expérience des convertis nous éclaire sur ce point.

Ils nous disent les difficultés, parfois très grandes, que doivent vaincre ceux qui viennent de l'incrédulité à la foi du Christ. Elles sont toujours vraies ces remarques de S. Jean Chrysostome dans son homélie sur la première épître aux Corinthiens : « Ce qui rendit malaisé la prédication des apôtres, ce n'est pas qu'ils étaient faibles, peu nombreux, pauvres, devant la multitude qu'il leur fallait convertir ; c'est que leur enseignement heurtait de front des coutumes invétérées ; qu'ils prêchaient la douceur, la pureté à des gens chez qui la violence était vertu et pour qui chez leurs auditeurs subjugués déjà par la les entraînements de la passion n'étaient pas vice ».

Que de luttes intérieures, par conséquent, vérité, mais retenus par la violence de l'habitude. On connaît ce passage classique de S. Augustin retraçant, dans ses *Confessions*, sa propre et douloureuse expérience : « Je me disais au dedans de moi : Finissons-en. Mes paroles m'acheminaient à la décision ; j'allais agir... et je n'agissais pas... Ce qui me retenait, c'étaient ces misères de misères, mes anciennes amies, les passions, qui me tiraient doucement par mon vêtement de chair, et me murmuraient tout bas : Est-ce que tu nous renvoies ? Quoi ! dès ce moment, nous ne serons plus avec toi pour jamais ?... Elles réussissaient à me retarder, car j'hésitais à les repousser. »

Toutefois, si la volonté humaine défaillante peut être un obstacle à la foi, elle lui est aussi souvent une aide. Ce qui amène fréquemment la conversion, c'est, pour telle âme tourmentée, lassée, un réel besoin de paix et de repos ; pour telle autre, un attrait sincère vers la pureté ; pour d'autres encore un désir profond de posséder la vérité totale que seule le christianisme fait découvrir.

Telle fut l'histoire de S. Justin au IIe siècle ; beaucoup plus près de nous, de Newman au siècle dernier, de Brunetière ou de Psichari, dont nous lirions avec profit quelques pages du *Voyage du Centurion*.

Il est manifeste que la volonté de l'homme joue un grand rôle dans sa marche vers Dieu.

II. — *La volonté libre dans l'expression de la foi*

Ce rôle est plus sensible encore dans l'expression de la foi. L'acte de foi, on vous l'a dit, est simple ; il n'est pas la conclusion d'un raisonnement ; et pourtant il requiert, consciemment ou non, une longue préparation.

La toute première s'exprime en ces termes : on *peut* croire, car Dieu a parlé ; je le reconnais aux signes évidents, que telle est bien sa parole. En ce cas, on *doit* croire Dieu est le Seigneur et la vérité même ; et il faut lui soumettre notre esprit. — Déjà, dans ces deux conclusions, la volonté humaine est entrée en jeu, ne fût-ce que pour consentir à ce travail d'étude de la révélation et de ses preuves.

Mais je passe de ce plan purement impersonnel à mon cas individuel ; c'est *moi* qui puis croire ; c'est *moi* qui dois croire. Et alors, faite d'humilité, de confiance et de bon désir, jaillit de mon cœur cette prière : Seigneur, je veux croire, donnez-moi de croire. — Enfin s'exprime, non sans le concours de la grâce de Dieu, cette conclusion : *Je crois.* Dans ce dernier acte, ma volonté libre intervient d'une façon prépondérante. D'une part l'objet de la foi, les mystères n'ont pas l'évidence d'une vérité qui force l'assentiment de mon intelligence, comme dans les sciences humaines exactes ; et ma volonté doit commander à mon esprit l'adhésion due à la vé-

rité révélée. D'autre part, cette adhésion doit avoir une fermeté supérieure à tout autre et, pour la garder, je dois être prêt à tout sacrifier, s'il le faut. Qui donc me donnera cette disposition, sinon ma volonté libre aidée de la grâce ?

Il apparaît donc clairement que tout au long de l'acte de foi, la volonté humaine, couronnant par sa décision libre les aspirations d'une âme moralement bien disposée, joue un rôle irremplaçable.

III. — *La volonté dans la sauvegarde de la foi*

La chose est plus évidente encore — et nous sommes ici sur un terrain plus concret — s'il s'agit de la sauvegarde de la foi. Pour vous le dire, je me contenterai de vous exposer deux cas : celui du croyant en face des épreuves de la vie ; celui du jeune homme en face des dangers de l'adolescence.

Nous avons la foi, m. f., mais que survienne une épreuve imprévue, une maladie pénible, un deuil, qui nous blesse dans nos affections ; quelle sera notre réaction ? Dieu, nous le croyons fermement, est infiniment bon ; rien n'arrive sans qu'il le veuille ou le permette ; toutes les circonstances de nos vies sont dirigées par lui pour notre plus grand bien. Toutefois, pour ne pas vaciller devant ma sensibilité meurtrie qui jette mon intelligence dans une sorte de vertige, j'ai besoin — et je le fais librement — de préférer la lumière au trouble qui plus ou moins m'envahit.

Par ailleurs, et plus souvent peut-être, la morale du Christ avec ses exigences de pureté, de pardon, d'indissolubilité conjugale, peut paraître à mon esprit inhumaine et impraticable. Pour ne point douter de la vérité chrétienne, dont ces exigences ne sont que la conséquence, il est nécessaire, là aussi, de préférer la lumière de la foi aux difficultés que fait surgir l'austérité du devoir : et c'est encore le rôle de la volonté.

Il en est de même du malaise que peut souffrir mon esprit devant l'impossibilité de comprendre totalement les vérités à croire : la Trinité des personnes et l'unité de la nature en Dieu, l'éternité de l'enfer, le mystère de l'Eucharistie. L'Eglise me l'enseigne : je le crois, « non sans un acte de volonté qui accepte et domine la mortification imposée à mon incoercible besoin de voir clair » [1].

Vous savez comment se pose pour les jeunes le problème de la foi ; nous vous le redirons plus longuement. Notons seulement aujourd'hui l'importance de leurs dispositions morales en ce problème capital. S'ils déclarent à qui veut les entendre que leur foi est morte, c'est peut-être que le bagage insuffisant de leurs connaissances religieuses a été facilement emporté au fur et à mesure qu'ils grandissaient ; c'est surtout que leurs passions ou que l'orgueil deviennent pour eux le pire obstacle. On veut tout savoir, tout juger, et la foi paraît intolérable ; on veut tout se permettre, et la morale repoussée entraîne le rejet de la religion tout entière. A force de ne pas vivre comme l'on croit, on finit par croire comme l'on vit.

* *

Il me semble qu'il est, à cette instruction, une conclusion très claire. La foi, vous l'avez vu, n'est pas une connaissance purement intellectuelle, comme sont les sciences humaines ; elle ne nous est pas donnée uniquement pour meubler notre esprit. Elle est une vie ; il nous faut en vivre : *justus ex fide vivit.* Dieu veuille nous disposer pleinement à profiter de ses lumières ici-bas jusqu'au jour où nos yeux s'ouvriront au ciel à la vision totale, définitive et sans ombres de ce que nous aurons cru. Ainsi soit-il.

VI

LES CARACTÈRES DE L'ACTE DE FOI

Mes frères,

Tout homme, désireux de pénétrer le problème religieux, désire y trouver une lumière qui lui apporte la certitude et la sécurité. Ouvrez l'Evangile de S. Jean et vous y lirez la réponse à ce désir légitime : « Dans le Verbe était la Vie et la Vie est la lumière des hommes » (I, 4). Plus loin, Jésus affirme de lui-même : « Je suis la lumière du monde » (VIII, 12). Et cependant cette lumière n'est pas tellement éblouissante que les ténèbres de l'erreur aient été dissipées chez tous les hommes, car « les ténèbres ne l'ont point comprise » (I, 5).

C'est que les vérités proclamées à la lumière des enseignements du Christ sont elles-mêmes mystérieuses et n'ont pas d'autre évidence que celle du témoignage qui les transmet. C'est, pour reprendre l'expression d'un théologien contemporain, une sorte de « clair-obscur ». Clarté, parce que la foi comporte une certitude qui dépasse toute certitude humaine ; obscurité, en raison même du caractère mystérieux de l'objet de la foi.

I. — *Certitude de la foi*

Pour nous faire comprendre la certitude de la foi, le Christ ne pouvait pas trouver de meilleur symbole que celui de la lumière. Dans les ténèbres, l'homme marche sans assurance et sans tranquillité. Vaincre les ténèbres par la lumière, tel a été, depuis des siècles, le but de ses efforts. D'instinct le navigateur regarde les étoiles dont la lumière le rassure et le guide ; quand il parvient au port, le phare qui en éclaire l'entrée lui trace le chemin à suivre pour éviter les écueils. Les immenses progrès réalisés pour transformer les heures de ténèbres en heures de lumière sont une pâle image de la transformation opérée dans le monde, jadis errant dans les ténèbres du paganisme, aujourd'hui éclairé

[1] Mgr Brunhes, *La foi et sa justification rationnelle*, p. 75.

par la lumière de vérité que lui apporte le Christ.

Lumière qui donne à l'homme une certitude incomparable. Certitude double : l'acte de foi est certain, parce que sa certitude est celle de l'infaillibilité d'une doctrine divinement révélée ; parce que sa certitude apporte à notre adhésion une sécurité totale ne comportant aucun doute raisonnable.

Quelle certitude que celle qui repose sur la parole divine ! « Je crois, disons-nous dans l'acte de foi du catéchisme, je crois toutes les vérités que vous nous enseignez par votre Eglise, parce que c'est Vous, la Vérité même, qui les avez révélées et que vous ne pouvez ni vous tromper ni nous tromper. » S. Pierre avait bien senti cette certitude d'infaillibilité, quand la plupart des disciples abandonnant le Christ après la promesse de l'Eucharistie, lui, il proclamait son attachement à Jésus : « A qui donc irions-nous, Seigneur ! Vous avez les paroles de la vie éternelle » (Jo., vi, 68)

Quelle sécurité dans cette foi ! Même l'obscurité des mystères ne peut devenir, pour le croyant sincère, un motif de doute raisonnable. Comment douter de la parole du Dieu de vérité ? Un enfant ne doute pas de la parole de sa mère ; un disciple fait entière confiance à son maître. L'enseignement de la vérité approuvée par Celui qui est la lumière du monde, doit apaiser pleinement votre désir et lui apporter une quiétude parfaite. S. Augustin, converti après tant de luttes et d'hésitations, avait enfin trouvé, pour son âme religieuse, la sécurité absolue dans la foi chrétienne : « Tu nous as fait pour Toi, dit-il à Dieu au début de ses *Confessions,* et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en Toi. »

Pour mesurer toute la valeur d'une pareille certitude, rappelez-vous, m. f., que, dans la foi, c'est Dieu qui vous parle et vous appelle. Entre lui et nous s'établit un contact intime et confiant de personne à personne. Nous croyons en quelqu'un qui dépasse infiniment tous ceux qui, sur terre, pourraient mériter notre confiance. Idée magnifique, à laquelle nous ramène S. Jean : « Dieu, dit-il, personne ne l'a jamais vu ; mais le Fils unique, celui qui est dans le sein du Père, c'est lui qui nous l'a répélé ! » (i, 18). C'est au Fils de Dieu, au Verbe de la Trinité, que nous nous sommes attachés par la foi.

II. — *Obscurité de la foi*

Le Christ est venu apporter aux hommes la lumière de la foi et la certitude religieuse qui l'accompagne nécessairement. Mais cette certitude ne saurait nous donner l'évidence des vérités révélées. Le mathématicien qui poursuit un problème difficile de calcul arrive à l'évidence de la vérité apportée par la solution. L'historien qui compulse les documents pour établir en pleine lumière un fait passé encore sujet à discussion, peut parvenir à mettre ce fait en pleine évidence. Dans la foi, puisqu'il s'agit de mystères impénétrables à notre raison humaine, la seule évidence que nous puissions espérer est celle du témoignage de Dieu. Ce témoignage devient évident par les miracles qui l'accompagnent ou par tout autre motif qui frappe notre esprit ou notre cœur ; mais la vérité témoignée sera toujours obscure... Si nous comprenions les mystères, nous ne serions plus ces voyageurs qui sont encore loin de la patrie, et ne connaissent la vérité, comme dit S. Paul, « que par reflet et comme en une énigme » (I Cor., xiii, 27).

C'est dans ce manque d'évidence de la vérité qu'il nous faut croire que réside l'obscurité de la foi. Mais c'est en cela également que notre foi devient méritoire : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu, mais qui ont cru ! » (Jo., xx, 29).

La Sainte Vierge dans l'intimité du foyer de Nazareth est un exemple vivant de l'obscurité de la foi se mêlant à l'évidence du témoignage. A l'Annonciation, elle voit et entend l'Archange, elle saisit toute la portée de son message, et cependant tout se passe en elle, sans qu'elle puisse en vérifier expérimentalement la vérité. A la Présentation au Temple, elle entend la prophétie de Siméon ; elle l'accepte comme venant de Dieu sans cependant en pénétrer tout le sens douloureux. Quand Jésus fut retrouvé au milieu des docteurs, le doux reproche adressé par Marie à Jésus marque bien que sa foi, toute pénétrée qu'elle fût du rôle de Jésus dans la rédemption des hommes, n'a pas encore compris à quel point sa vie humaine appartenait déjà au Père céleste et déjà toute entière était consacrée à son service et remise entre ses mains. Au Calvaire, la foi de Marie lui fait voir sur la croix le Fils de Dieu fait homme — son Fils ! — souffrant et mourant pour les hommes, mais ses yeux de Mère n'atteignent que le corps ensanglanté de Celui qu'elle a porté dans son sein. Les yeux de la chair ne sauraient atteindre à l'évidence des choses de la foi.

* *

Mais, par delà cette obscurité, les yeux de la foi donnent la certitude à l'intelligence et l'apaisement au cœur. C'est ce que la foi nous apporte de meilleur ici-bas. Son clair-obscur nous retient encore sur la terre ; mais déjà il nous fait entrevoir les splendeurs de l'autre vie. Après l'éloge de la foi, « fondement de ce que nous espérons » (Hebr., xi, 1), l'auteur de l'épître aux Hébreux conclut par une exhortation qui sera aujourd'hui notre résolution : « Défaisons-nous de tout ce qui nous alourdit et du péché qui nous circonvient facilement et courons avec persévérance dans la carrière qui nous est offerte, les yeux fixés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, qui, en vue de la joie qui lui était offerte, a souffert la croix sans égard à la honte et s'est assis à la droite du trône de Dieu. Songez à Celui qui a enduré en sa personne une telle contradiction de la part des

pécheurs, afin que vos âmes ne se laissent point abattre par le découragement » (Id., XII, 1-3). Ainsi soit-il.

VII

LA FOI PERFECTIONNÉE PAR LES DONS DU SAINT-ESPRIT

Mes frères,

A la dernière Cène, N.-S. adressait à ses apôtres des paroles touchantes : « Je ne vous laisserai pas orphelins... L'Esprit-Saint que mon Père vous enverra en mon nom, vous enseignera lui-même... » (Jo., XIV, 18-25). Cette venue de l'Esprit-Saint dans les âmes est indispensable pour la vie chrétienne ; et, comme la foi est au principe même de toute vie chrétienne, il convient de se demander quel rôle le St-Esprit joue dans la foi. Une parole de S. Paul résume bien ce qu'il faut penser de ce rôle et dans la vie chrétienne en général et dans la foi en particulier : « Ceux-là sont les fils de Dieu, qui se laissent conduire par l'Esprit de Dieu » (Rom., VIII, 14)

I. — *Les dons du St-Esprit dans la vie chrétienne*

La vie chrétienne est essentiellement une vie surnaturelle, et cette vie surnaturelle, nous la recevons au baptême. En nous la communiquant, Dieu ne nous a rien enlevé des prérogatives naturelles qui affirment la supériorité de l'homme sur les autres créatures terrestres, l'intelligence faite pour découvrir la vérité, la volonté capable de choisir librement, l'affectivité, principe d'amour et de dévouement. Mais cette vie humaine, Dieu l'élève à un plan supérieur en lui communiquant le germe d'une vie divine qui doit plus tard s'épanouir au ciel dans la vision et la possession éternelle de Dieu. Cette vie divine a pour principe la grâce sanctifiante, avec le cortège des vertus surnaturelles qui l'accompagnent et les dons du Saint-Esprit qui s'y ajoutent.

Par elle-même, la grâce sanctifiante ne fait que perfectionner notre âme, en l'élevant au plan surnaturel, sans encore lui communiquer la puissance d'agir : cette puissance lui vient des vertus qui perfectionnent nos facultés et nous disposent à croire, à espérer, à aimer comme l'exige la fin à laquelle nous sommes destinés. A la foi, à l'espérance, à la charité se joignent des vertus plus humbles, plus humaines, mais nécessaires cependant pour diriger notre conduite selon les voies de Dieu. Faut-il vous rappeler l'utilité de cette prudence surnaturelle qui fait éviter les décisions hâtives et dangereuses ; de cette force dont nous avons tant besoin pour résister aux séductions du monde ; de cette justice, sans laquelle les devoirs sociaux les plus élémentaires seraient bafoués ; de cette tempérance indispensable pour subordonner les désirs de la chair aux volontés de l'esprit.

Cet organisme spirituel ne serait pas complet sans les dons du St-Esprit. Rappelez-vous la parole de S. Paul : « Ceux là sont les fils de Dieu, qui se laissent conduire par l'Esprit de Dieu ». Les vertus nous permettent d'agir ; les dons nous font recevoir avec empressement et amour les influences de l'Esprit - Saint, influences nécessaires pour nous affermir dans le bien et empêcher notre volonté de fléchir en face des tentations. Ce sont des illuminations de l'intelligence chassant les ténèbres de l'âme ; ce sont de vives impulsions vers le bien, pour nous aider à surmonter les obstacles.

Nos deux facultés maîtresses, intelligence et volonté, surnaturalisées par les vertus, reçoivent ainsi des dons du St-Esprit un surcroît de puissance vers la vrai et vers le bien.

II. — *Les dons du Saint-Esprit et la foi*

Le prophète Isaïe avait annoncé jadis que le Messie futur serait rempli de ces dons : « L'Esprit du Seigneur reposera sur lui, esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de science et de piété, et l'esprit de crainte du Seigneur le remplira » (Is., XI, 2).

Ce sont là les sept dons, tels que nous les lisons dans nos catéchismes. Quatre d'entre eux se rapportent à l'intelligence, les dons d'intelligence, de sagesse, de science et de conseil ; trois perfectionnent la volonté : la piété, la force, la crainte de Dieu.

Et, puisque nous avons déjà compris le rôle de l'intelligence et celui de la volonté dans l'acte de foi, nous apercevons immédiatement comment cet acte est facilité par les dons du Saint-Esprit.

Le don d'intelligence nous fait mieux saisir la valeur des preuves de la révélation chrétienne et nous permet même, autant que la chose est possible ici-bas. d'approfondir la vérité des mystères. Le don de sagesse nous fait apprécier combien il est bon, apaisant, réconfortant de nous appuyer sur la parole d'un Dieu, Vérité et Lumière même. Le don de science nous fait estimer les créatures à leur juste valeur et dédaigner la vaine sagesse des hommes et leurs louanges flatteuses, pour nous reposer en Dieu seul. Enfin, le don de conseil, qui s'ajoute à la prudence chrétienne. nous porte à chercher près de Dieu uniquement la voie qui conduit à la possession de la vérité.

Notre volonté et toutes nos dispositions morales ont leur rôle à jouer dans l'acte de foi ; quoi d'étonnant qu'elles soient puissamment aidées par les autres dons : la piété, qui, outre l'empressement de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, nous fait concevoir le respect de la parole divine renfermée dans la Sainte Ecriture ; la force, si utile pour vaincre les manques de fidélité inspirés par la crainte des dangers, par le respect humain, par toutes les influences qui empêchent la profession de foi ; la crainte d'offenser Dieu, qui sera la meilleure sauvegarde contre les défaillances morales, si préjudiciables aux croyances religieuses.

III. — *Vers une vie supérieure*

Ce sont là les manifestations ordinaires des dons du St-Esprit dans la vie surnaturelle du chrétien. Faut-il ajouter que, pour certaines âmes d'élite, favorisées de grâces extraordinaires, les dons du St-Esprit semblent leur faire dépasser ce stade et les élever déjà vers la contemplation des choses célestes ? Ne vous étonnez pas de lire dans la vie de certains saints la description d'une union à Dieu supérieure à celle que procure la foi. Ces âmes d'élite vivent dans une oraison de quiétude parfaite, d'union extatique, de contemplation... C'est qu'ici l'Esprit-Saint agit non seulement par ses illuminations et ses inspirations, mais il communique pour ainsi dire à l'âme des vérités, inconnues de la terre, et qui sont comme un avant-goût du ciel. Ne méprisons pas ces manifestations extraordinaires de l'Esprit ; ne les désirons pas non plus : Dieu donne ses grâces à qui il lui plaît.

* *

Prenons seulement la résolution, en nous souvenant de la parole de S. Paul, de nous laisser guider en toutes choses par le Saint-Esprit. C'est lui, dit S. Basile, « qui élève les cœurs, prend par la main les faibles, rend parfaits ceux qui progressent. » Ainsi soit-il.

LES SACREMENTS

L'onction des malades

I

RÔLE DE CE SACREMENT

Mes frères,

Abordons ce matin le dernier sacrement destiné à soutenir chaque chrétien dans sa marche ici-bas : je veux dire l'Extrême-Onction, comme on l'appelle encore communément. L'Extrême-Onction ! Le *sacrement qui fait peur,* au malade lui-même parfois, mais bien plus encore à son entourage. Entrez dans cette maison où habitent des chrétiens « pratiquants » et écoutez. La famille rassemblée, chuchotte, discute : faut-il aller chercher M. le Curé ? — Non, pas encore, c'est encore trop tôt ; il ne faut pas lui enlever ses dernières illusions, briser son dernier ressort. Pensez donc, il ne se rend pas compte de son état ; quel choc lorsque M. le Curé lui proposera « les derniers sacrements » ! Attendons encore un peu.

Pourquoi, chez tant de chrétiens, une telle peur de ce sacrement ?

Parce que, on a fait du sacrement d'Extrême-Onction *le sacrement des agonisants ;* le sacrement que l'on reçoit à la dernière minute, quand on est à *toute extrémité,* juste avant de mourir. Cette peur, ces discussions douloureuses autour du lit de votre malade, vous les éviterez si vous vous faites une juste idée du sacrement d'Extrême-Onction.

I

Avouons, tout d'abord, que cette appellation, d'ailleurs relativement tardive, d'Extrême - Onction, n'est pas toujours heureuse. Certes, dans la pensée de l'Eglise, ce sacrement s'est appelé Extrême-Onction non pas, comme on le croit trop souvent, parce qu'il doit être reçu quand le malade est à toute extrémité, mais parce que, logiquement, l'onction qui lui est donnée vient après celles qu'il a reçues au Baptême, à la Confirmation et, s'il est prêtre, dans le sacrement de l'Ordre. Néanmoins, ce nom prête à confusion et évoque irrésistiblement un sacrement pour des mourants. Donc, renonçons franchement à cette expression équivoque et disons, comme l'usage s'en répand de plus en plus, l'onction des malades ou le « *Sacrement des malades* », expression beaucoup plus juste et beaucoup plus ancienne.

Car, en fait, dans la pensée du Christ, ce sacrement n'est pas exclusivement, ni principalement le sacrement des mourants. A ceux-ci, l'Eglise réserve le viatique. Voilà le sacrement magnifique et trop peu connu du dernier instant. L'Extrême-Onction est le sacrement des malades et non pas des moribonds. Non pas le sacrement de la dernière minute, de la dernière heure, de la dernière journée, ni même celui de la dernière maladie, mais le sacrement de toute maladie grave. L'Extrême-Onction n'est pas le signal de la mort imminente ni la preuve que tout est fini, c'est le signe sensible d'une grâce donnée au malade. Le Christ, en effet, qui a institué les sacrements pour répondre à tous les besoins des hommes dans toutes les grandes circonstances de leur vie, se devait d'instituer un sacrement destiné aux malades. Et quelle grâce donne-t-il ? — La grâce de la guérison. — Oui, le sacrement des malades, le sacrment qui fait peur, c'est *le sacrement de la guérison.* En voulez-vous la preuve ?

Prenez le rituel des malades. Lisez ces belles prières qui précèdent et qui suivent les onctions. Elles ne demandent qu'une seule chose : la guérison du malade, son retour à la vie normale et à ses occupations habituelles. Pas un mot, vous m'entendez, pas un seul mot, sur l'agonie, la mort ou le jugement. Pas même la plus petite allusion. Mais, au contraire, des phrases aussi significatives que celles-ci :

« Nous vous en supplions donc, ô notre Rédempteur, *guérissez* par la grâce du Saint-Esprit les infirmités de ce malade. Délivrez-le de ses maux, pardonnez-lui ses péchés, faites disparaître toutes les souffrances de son âme et de son corps. Rendez-lui pleinement, par votre miséricorde, la santé spirituelle et corporelle, afin que, guéri grâce à votre bonté, il erprenne comme auparavant son activité. Vous qui, étant Dieu, vivez et régnez avec le Père et le même Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. *Amen.* »...

« Nous vous en supplions, Seigneur, regardez avec bonté votre serviteur (servante) dont le corps est accablé par la maladie, et rendez la force à cette âme que vous avez créée. Faites que, purifié (-e) par l'é-